



Nimba Mining Company renforce sa gouvernance avec Djiba Diakité à la présidence du Conseil d'administration et Patrice L'Huillier à la Direction générale

Kamsar, le 24 octobre 2026 – Nimba Mining Company annonce la nomination de Djiba Diakité comme Président du Conseil d'administration et de Patrice L'Huillier comme Directeur général, par deux décrets présidentiels du 23 octobre 2026.

Nimba Mining Company S.A. (NMC), société minière nationale détenue à 100 % par l'État guinéen, inscrit ces nominations dans la consolidation de sa gouvernance, autour du pilotage stratégique du Conseil d'administration et de la conduite opérationnelle de l'entreprise par la Direction générale.

Cette articulation accompagne le développement de NMC et sa contribution à la valorisation des ressources naturelles de la République de Guinée. Elle associe la définition des orientations de l'entreprise et le suivi de leur mise en œuvre à une exigence de performance opérationnelle.

Djiba Diakité à la présidence du Conseil d'administration

Djiba Diakité est nommé Président du Conseil d'administration de NMC pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Ministre Directeur de cabinet de la Présidence de la République, il exercera cette responsabilité dans le cadre des prérogatives du Conseil d'administration.

À ce titre, il contribuera à la définition et au suivi des orientations stratégiques de NMC. Le Conseil d'administration accompagnera le développement de l'entreprise et veillera à la cohérence de ses priorités avec ses objectifs de création de valeur pour la Guinée.

Patrice L'Huillier à la Direction générale

Patrice L'Huillier est nommé Directeur général de NMC pour un mandat de trois ans renouvelable, dans le cadre d'un contrat de performance conclu avec le ministère des Mines et de la Géologie. Ce contrat précisera notamment les objectifs assignés, les modalités d'évaluation de ses performances et ses obligations en matière de transfert de compétences au profit des cadres nationaux.

Déjà présenté publiquement comme Directeur général de NMC avant le 23 octobre 2026, Patrice L'Huillier voit son mandat formalisé par cette nomination. Celle-ci s'inscrit dans la continuité de la conduite opérationnelle de l'entreprise, avec une attention portée à la performance industrielle et au développement des compétences des équipes.

« Le Conseil d'administration aura pour priorité de donner à NMC un cap stratégique clair et de veiller à sa mise en œuvre. Notre ambition est de soutenir le développement d'une entreprise nationale performante, capable de créer durablement de la valeur pour la Guinée, avec une gouvernance à la hauteur des responsabilités qui lui sont confiées. »

Djiba Diakité, Président du Conseil d'administration de NMC

« Cette nomination à la tête de NMC m'honore et nous engage à poursuivre le travail entrepris avec les équipes mobilisées depuis le premier jour pour faire de la vision gouvernementale une réalité. Nos priorités sont la fiabilité des opérations, la performance industrielle et le transfert de compétences aux cadres nationaux, dans le cadre des objectifs fixés avec le ministère des Mines et de la Géologie. »

Patrice L'Huillier, Directeur général de NMC

Une gouvernance au service de la performance

Le Conseil d'administration et la Direction générale exerceront leurs responsabilités respectives dans une même perspective de développement durable de NMC. La complémentarité entre orientations stratégiques et exécution opérationnelle doit soutenir la maîtrise des activités, la progression des équipes et la création de valeur pour la Guinée.

À propos de Nimba Mining Company

Fondée en 2025, Nimba Mining Company S.A. est une société guinéenne, 100 % nationale, détenue par une holding dédiée à l'extraction, la transformation et la valorisation des ressources naturelles de Guinée. Elle exploite la mine de Tinguilinta, l'un des plus importants gisements de bauxite du pays, et opère les installations portuaires de Kamsar. NMC incarne un modèle de gouvernance souveraine et durable, au service du développement économique et social de la République de Guinée.

NMC S.A. a un capital social de 50 000 000 000 GNF et est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum sous le numéro GN.TCC.2025. B.11339.

Quartier Kamsar centre, Kamsar, République de Guinée.